

ENCADRÉ 2 : LA TUBERCULOSE EN ANGLETERRE



Dans le but d'éclairer les réflexions de G.D.S. France et des G.D.S. de Côte d'Or et de Dordogne, une délégation, conduite par Michel COMBES et composée d'une dizaine de représentants des G.D.S. (principalement des éleveurs et quelques techniciens) s'est rendue les 21 et 22 juin en Angleterre. Ce groupe a d'abord rencontré l'équipe nationale en charge du programme de lutte du D.E.F.R.A. (Department for Environment, Food and Rural Affairs) équivalent du Ministère de l'Agriculture en France. Il s'est ensuite rendu sur le terrain en Cornouailles afin de rencontrer les éleveurs et vétérinaires praticiens confrontés à la maladie et étudier l'application concrète du dispositif.

En effet, l'élevage britannique est confronté depuis plus de 25 ans à une forte recrudescence de cette maladie. A la fin des années 70, la Grande Bretagne avait quasiment réussi son éradication mais depuis cette date, la situation épidémiologique n'a pas cessé de se dégrader. Désormais l'incidence de la tuberculose s'élève à près de 5 % en Angleterre. Plus de 6 600 élevages sur un total de 80 000 étaient encore sous restriction de mouvements en 2011. La maladie reste pour l'instant localisée dans le sud-ouest de l'Angle-

terre et dans le Pays de Galles. Le rôle de la faune sauvage (blaireaux) a été fortement souligné par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés. De fait, la prévalence de la Tuberculose chez les blaireaux atteint 17% en moyenne, alors que cet animal a une densité en Angleterre de 20 à 25 individus/km² (soit 5 à 10 fois plus qu'en France). La lutte est d'autant plus difficile que ces animaux jouissent d'un statut sentimental fort auprès de la population et sont protégés par la réglementation, alors même que la très forte imbrication entre l'habitat des blaireaux et les exploitations d'élevage facilite les contaminations. Un programme d'abattage visant la réduction de densité de population de ces animaux dans les zones contaminées a été adopté à l'automne 2011. Au plan financier, la maladie a coûté 90 millions de Livres Sterling à l'Etat anglais en 2010 (avec une participation de l'Union de 27 millions d'euro). Une large part de ce montant a servi à indemniser les éleveurs pour les 25 000 animaux abattus, sachant que ces indemnisations demeurent bien en dessous des pertes.

A la lumière de ce déplacement, il semble que la situation de la France aujourd'hui soit comparable à celle que la Grande Bretagne a connue il y a 30 ans. Compte tenu de l'expérience britannique et pour éviter une évolution du même type en France, il est absolument nécessaire de mobiliser et responsabiliser l'ensemble des parties prenantes. Dans ce cadre, trois pistes prioritaires semblent s'imposer :

- agir avec détermination sur la faune sauvage dans les zones à risque afin de ramener les densités à des niveaux garantissant le succès du plan de maîtrise,
- adapter la surveillance en fonction de l'analyse du risque,
- évaluer et adapter le plan de lutte au regard des données collectées.